

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹ COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

« Projet d'appui prioritaire à la Justice et à la Sécurité »

[Conakry le 28/04/2010]
Janvier-Mars 2010

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	PNUD	Domaine Prioritaire:	Justice et sécurité		
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de la Défense nationale, Ministère de la Justice, Ministère de la sécurité				
Numéro du Programme:	PBF/GIN/B-1 (00074170)				
Nom du Programme:	Appui prioritaire à la Justice et à la sécurité				
Budget Total:	1 708 801 USD				
Montants engagés:	158 341,50 USD	Pourcentage du montant approuvé:	9,27 %		
Montants déboursés:	140 021,78	Pourcentage du montant approuvé:	8,2 %		
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet d'appui prioritaire à la Justice et à la Sécurité a été approuvé par une procédure spéciale d'urgence du PBSO le 20 janvier 2010 après sa signature par le gouvernement en Octobre 2009 2. Le comité de pilotage est en cours de mise en place 				
Durée du Programme:	1 an	Date de clôture prévue:	19 Janvier 2011	Retard éventuel (mois):	3 mois

Objectifs:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:
L'objectif général du projet Justice et Sécurité est de permettre la transformation des FDS guinéennes en des acteurs ayant la capacité d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des principes républicains et accompagner le processus de transition politique.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet Justice et sécurité (Projust) est lancé. 2. Le personnel du Projet (l'Expert National en Justice et sécurité et l'Assistant administratif et financier) est recruté et fonctionnel 3. Les locaux du projet sont équipés et fonctionnels et les activités du Projet ont démarré 4. Les départements ministériels impliqués dans le suivi sont imprégnés du projet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 100% 2. 100% 3. 90% 4. 100%
Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le système judiciaire et assurer la mise en place 		

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

<p>d'instruments de promotion et de protection des droits humains ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer aux groupes vulnérables la protection de droit nécessaire à leur épanouissement ; Soutenir le développement d'un programme holistique de réforme du secteur de la sécurité ; <p>Permettre aux acteurs nationaux, notamment la police de contrôler efficacement la situation sécuritaire du pays durant le processus électoral</p>	5. Un cadre de suivi-évaluation adapté aux mécanismes de gestion du projet est disponible	5. 75%
	6. Les mécanismes d'intervention et de gestion des départements ministériels de suivi et structures de mise en œuvre du projet sont élaborés	6. 60%
	7. Les termes de références du comité technique du Projust sont élaborés et soumis pour approbation au niveau de la Représentation du PNUD et de la Primature.	7. 50%
	8. Quatre points focaux du projet sont identifiés et opérationnels: Primature, Ministère de la Défense nationale, Ministère de la Justice, Ministère de la Sécurité	8. 70%
	9. L'évaluation du secteur de la Sécurité est réalisée	9. 95%
	10. Les contrats des agences d'exécution sont signés et les activités ont démarré	10. 15%
	11. Les capacités du Comité civilo militaire sont renforcées	11. 60%
	12. Les sessions d'assises appuyées par le projet sont lancées	12. 45%
	13. Le plaidoyer est engagé pour la prise en compte de la CNIDH dans la nouvelle constitution	13. 100%

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:

Le projet a été lancé dans un contexte de transition politique caractérisé notamment par une situation sécuritaire fragile et le recul de l'état de droit. En dépit de ce contexte difficile, les activités essentielles du projet ont été lancées. On peut dire que ceci a contribué à la consolidation de l'apaisement général enclenché par les accords de Ouagadougou et le retour progressif à une situation quasi-normale.

Les initiatives engagées par le projet à ce titre sont :

- La relance du dialogue civilo militaire
- L'évaluation du secteur de la sécurité par une mission conjointe CEDEAO/UA/ONU élargie aux autres partenaires (UE/États-Unis/OIF) : ce processus complexe a été conduit de manière inclusive et participative avec les acteurs nationaux, ce qui a permis une forte appropriation, toute chose qui a contribué à l'apaisement.
- La tenue des assises de Conakry avec le jugement des narco-trafiquants

Malgré le démarrage tardif du projet, les activités réalisées durant la période du rapport ont permis l'atteinte de résultats tangibles.